

TITRE DE L'EXPERIENCE

AMELIORATION DE LA GESTION DES DECHETS DE CHANTIER
DANS LES MARCHES PUBLICS

MOTS CLES DE L'EXPERIENCE

Déchets de chantier	BTP	Bordereau de suivi
Valorisation	Schéma d'organisation et de gestion des déchets	Date de rédaction de la fiche : Janvier 03

PORTEUR DU PROJET

Nom de la structure ou de la collectivité	Association Environnement Savoie/DDE de Savoie/Conseil Général de Savoie	
Personne à contacter ou Relais	Roger TRILLAT Président Environnement Savoie	Michel Banette DDE de Savoie 04 79 71 73 73
Coordonnées postales	5 rue Salteur 73000 Chambéry	Christine Sautenet Conseil général de Savoie
Téléphone	04 79 75 76 77	04 79 96 75 21
Courriel		

CONTEXTE – ENJEUX – OBJECTIFS

En 2002 par le Préfet approuve le plan départemental de gestion des déchets du BTP, visant à une meilleure gestion/valorisation des déchets de chantiers.

Le Conseil général prend l'initiative d'accompagner les dispositions du plan en favorisant d'une part un meilleur suivi du devenir des déchets de chantier et d'autre part une réutilisation de ces déchets.

DESCRIPTION DE L'EXPERIENCE

- Mise au point de mémentos portant notamment sur :
 - l'inclusion dans les dossiers de consultation d'un cadre de Schéma d'organisation et de gestion des déchets (SOGED). Ce document est complété par l'entreprise au moment où elle répond à la commande. Il explicite la façon dont l'entreprise entend gérer ces déchets.
 - l'utilisation de bordereau de suivi pour tous les déchets des chantiers. Ce document retrace les volumes et la destinée des déchets. Il est rempli par l'entreprise et permet un suivi précis par le maître d'ouvrage.
 - les filières de valorisation de déchets en T.P
- Ces documents sont à intégrer systématiquement dans les cahiers des charges des marchés de construction.
- Présentation de ces mémentos aux publics concernés : maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises du BTP

Ces mémentos sont disponibles auprès des structures porteuses du projet

RESULTATS DE L'EXPERIENCE

- Objectif et impact environnemental :
Contribution à une gestion optimisée des déchets de chantier (traçabilité et recyclage)
- Objectif et impact en terme de démocratie participative :
La démarche a été initiée par la collectivité (Conseil général) mais appropriée par une structure professionnelle qui s'est chargée d'organiser des réunions de présentation dans différents territoires du département.

PARTENAIRES FINANCIERS

La démarche est conduite par les partenaires avec leurs moyens propres

PARTENAIRES TECHNIQUES

- Services techniques de la DDE et du Conseil Général
- Association Environnement Savoie (regroupant MEDEF, chambres consulaires et syndicats professionnels)

BILAN FINANCIER DE L'EXPERIENCE

Les incidences du dispositif sur les coûts des chantiers ne sont pas évalués.
De même,
Cette initiative tend à réduire les surcoûts externes générés par les mauvaises gestions des déchets de chantier qui sont réels même s'ils ne sont pas mesurés.

CONCLUSION / AVANTAGES ET INCONVENIENTS

Leçons à tirer de l'expérience

- Points forts :
 - pertinence d'une démarche initiée auprès des entreprises par leurs propres organisations professionnelles
 - opérationnalité des documents diffusés
- Points faibles :
 - l'efficacité du dispositif est actuellement limitée par le manque ou l'éloignement (suivant les territoires) de centres de traitement ou de valorisation des déchets par rapport au lieu du chantier. Le plan départemental prévoit une augmentation de ces centres.
- Améliorations possibles :
 - les marchés de travaux des collectivités pourraient prévoir l'usage de matériaux recyclés, contribuant ainsi à exprimer une demande de matériaux de récupération et réduisant les volumes mis en décharge.
 - travail avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire, notamment les SCOP du BTP